

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PLÉNIÈRE
DU CONSEIL DE QUARTIER RÉPUBLIQUE-SAINT-AMBROISE
LUNDI 12 FÉVRIER 2018**

1. Information sur la Nuit de la Solidarité

Intervention de Michel BILIS, conseiller d'arrondissement délégué à la Solidarité et de la lutte contre l'exclusion.

« En lien avec le Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion, la Ville de Paris, l'État, les institutions (SNCF, RATP, AP-HP) et les associations de solidarité parisiennes conduiront, sur tout Paris, une opération de décompte des personnes en situation de rue, **la nuit du 15 au 16 février 2018**. Les Parisien-ne-s qui le souhaitent peuvent également s'engager et participer aux côtés des professionnels à cette démarche.

Cette opération vise à améliorer notre connaissance de ce public et permettra, collectivement, de faire évoluer les politiques de solidarité à Paris.

Plusieurs équipes, conduites par un chef d'équipe professionnel du social formé à la démarche, accompagné de 2 à 4 bénévoles, sillonneront les arrondissements, rue par rue et selon un itinéraire précis, pour aller à la rencontre des personnes et leur proposer de répondre à un questionnaire anonyme sur leurs conditions de vie et leurs besoins. Par ailleurs, que les éventuels déçus qui tiendraient absolument à sillonner le 11^e arrondissement se rassurent, cette nuit de la solidarité pourrait être renouvelée dans les années à venir.

L'opération a rencontré un premier succès lors des inscriptions : près d'une centaine de personnes ont déjà souhaité faire partie des 17 équipes qui seront constituées dans le 11^e arrondissement. Aussi, **il n'est à ce jour plus possible de s'inscrire dans le 11^e.**

En effet, à la demande des acteurs de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion, chaque équipe sera limitée à 5 personnes de manière à ne pas aborder une personne à la rue en présence d'un trop grand nombre de personnes.

Nous invitons donc les personnes qui le souhaiteraient –et éventuellement qui habiteraient proches des frontières de l'arrondissement - à aller renforcer les équipes des arrondissements limitrophes. Par ailleurs l'opération sera renouvelée chaque année : nous vous invitons à rester attentif aux inscriptions pour l'édition de l'année prochaine. »

2. Vote de dépenses d'investissement : achat de casiers pour la Bagagerie et d'équipements pour la transcription en braille

- Achat de casiers pour la Bagagerie

Grâce à la mobilisation des Parisien.ne.s lors du Budget Participatif 2015, les bains-douches seront rénovés prochainement et permettront notamment l'agrandissement des locaux de la Bagagerie gérée par l'association Onze Mille Potes. Au printemps, pour six mois de travaux environ, les activités

de la bagagerie seront déménagées provisoirement dans un local du CASVP à proximité, passage de Ménilmontant. Seules les activités de bagagerie pourront y être assurées (pas de laverie possible).

L'agrandissement des locaux dans les bains-douches permettra d'installer de nouveaux casiers, dont le nombre est aujourd'hui insuffisant par rapport aux besoins constatés.

Il est proposé aux cinq conseils de quartier de compléter les 28 casiers actuels par l'achat de 34 casiers supplémentaires (soit un total de 62 casiers), pour un montant de 8960,50€. Cela correspond à une participation de 1792,10€ sur le budget d'investissement du conseil de quartier RSA.

Par ailleurs et pour information, l'association Onze Mille Potes nous a fait part de son souhait de déposer un projet au Budget participatif cette année pour le financement de nouvelles machines à laver dans la bagagerie, à hauteur de 15 000€.

Dépense votée à la majorité moins 2 abstentions

Équipements de transcription en braille

Intervention de Louis AUMONT, Conseiller de quartier

« Cet investissement serait à destination de l'Association Bibliothèque Braille Enfant pour l'achat d'un matériel qui permet de transcrire le Word en braille. Cet investissement coûte 1750€ que je vous demande de voter.

Ce matériel n'appartiendra pas à la Bibliothèque mais à la Mairie, il s'agit d'un prêt. »

Intervention de Patrick BLOCHE, Conseiller d'Arrondissement en charge de l'urbanisme, et élu référent du Conseil de quartier :

« Lorsque le Conseil de quartier utilise son budget d'investissement il ne peut pas le faire à destination d'une association. Cette association, je la connais bien, elle est installée dans l'école élémentaire du 111 avenue Parmentier. Par contre le Conseil de quartier peut abonder le patrimoine de la Ville par l'achat de ce matériel. La Direction des Affaires Scolaires mettra à disposition ce matériel pour l'association. En tant qu'Adjoint à la Maire de Paris en charge de l'Éducation et la Petite Enfance, je veillerai, si vous votez cette dépense, à ce que ce matériel soit utilisé par l'association. »

Dépense votée à l'unanimité

3. Présentation d'activités économiques à dimensions sociales dans le quartier

Quelle sont les évolutions du quartier en termes d'activités économiques ? Le conseil de quartier propose ce soir l'intervention de plusieurs structures qui abordent cette question de manière originale.

ANRH « Les Petits plats de Maurice », intervention d'Isabelle :

« L'ANRH est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique dont l'objectif est de réinsérer par le travail des personnes handicapées.

Depuis 60 ans, l'ESAT de Paris XI situé 17 impasse Truillot dans le 11^{ème} arrondissement a développé plusieurs types d'activités : routages, travaux administratifs, conditionnement, réparation et vente de vélos (Magasin « Les Petits vélos de Maurice » situé au 81 boulevard Richard Lenoir).

L'ESAT de Paris XI, est situé en face de l'une des entrées du futur jardin Truillot. Fort de cette opportunité, l'ESAT va ouvrir en septembre 2018 le restaurant « Les Petits Plats de Maurice » qui accueillera nos personnels ainsi qu'un public extérieur (habitants du quartier, groupes etc).

L'association a plusieurs objectifs :

- Valoriser et développer les compétences des travailleurs handicapés affectés au service restauration.
- Poursuivre l'ancrage territorial de l'établissement en ouvrant l'espace restauration et la vente à emporter à des personnes extérieures à l'établissement, permettant ainsi des échanges entre les acteurs économiques, les habitants du quartier et les personnes que nous accueillons en s'appuyant sur le modèle des « Petits Vélos de Maurice ».
- Développer une offre de restauration permettant de privilégier les produits bruts, locaux et de saison à des prix abordables pour tous.
- Offrir au quartier un lieu convivial où les après-midis les enfants et leurs parents, les lecteurs, travailleurs indépendants, groupes associatif auront la possibilité de s'installer et de déguster les offres de notre salon de thé.

Contact : i.pollet-rouyer@anrh.fr »

Questions de la salle

Martine COHEN, présidente de l'association ASQP (Agir Solidairement pour le Quartier Popincourt) :
« - Le 15 septembre, l'association des Tambours japonais organise une fête pour les 150 de l'amitié franco-japonaise. Un grand défilé sera organisé et j'avais suggéré qu'il se termine dans le nouveau Jardin Truillot. Si vous êtes au rendez-vous le 15 septembre avec votre restauration cela pourrait être sympa. J'imagine que vous n'êtes pas ouvert le soir ? - Dans un premier temps non nous ne serons pas ouverts le soir mais nous cherchons en effet à nous ouvrir sur le jardin. »

La Conciergerie solidaire, intervention de Jocelyn

« La Conciergerie Solidaire est une entreprise d'insertion qui cherche à faciliter la vie des employés en offrant des services du quotidien sur le lieu de travail (pressing, cordonnerie, poste, paniers fermiers, entretien des véhicules etc) tout en cherchant à avoir le meilleur impact possible sur la société (insertion d'un concierge éloigné de l'emploi, prestataires locaux issus de l'économie sociale et solidaire).

Concrètement, le concierge se rend dans les entreprises clientes et permet à leurs salariés d'accéder à des prestations de services du quotidien : repassage de linges, trouver une baby-sitter en urgence, poste, livraison de produits frais et cela à des prix très concurrentiels. Cela permet aux clients de se libérer du temps pour leur vie de famille ou leurs loisirs tout en soutenant les structures locales de l'économie sociale et solidaire dont sont issus nos partenaires prestataires de services. Le concierge qui intervient est une personne éloignée de l'emploi en parcours d'insertion et les services sont rendus par des acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire.

A Paris, nous sommes implantés dans le 11^{ème} arrondissement, au sein du Square, un espace de travail atypique cogéré avec une trentaine de résidents autour du futur de la mobilité et des nouvelles manières de travailler, dans un ancien garage Renault. Nous avons ouvert 6 conciergeries en Île-de-France et sommes ainsi chez Thales, le Groupe Up, Renault, la Ville de Paris et Orange. Nous cherchons de nouvelles entreprises où nous implanter, idéalement de grands sièges sociaux avec au moins une centaine de collaborateurs.

Contact : conciergerie-solidaire.fr »

Questions de la salle

Jacques Lefort, conseiller d'arrondissement de l'opposition (groupe Les Républicains) : « Quels sont les soutiens que vous demandez aux personnes de la salle ? Et êtes-vous impactés par le futur projet du garage Renault qui a été retenu parmi les sites de Réinventer Paris II ?

- À l'ESAT, je ne connaissais pas Vendredi et je suis ravie de les rencontrer. Ce qui est compliqué c'est surtout la mise en contact. Mes besoins sont très clairs : je cherche des bénévoles pour donner des cours en français, math, et des besoins en gestion comptable

- À la Conciergerie nous avons travaillé avec Vendredi et ça nous a beaucoup aidé d'avoir ce stagiaire. Nous avons aussi travaillé avec Quatorze qui nous a aménagé notre intérieur. Nos besoins seraient plutôt axés sur la recherche de grandes entreprises avec qui nous pourrions collaborer. En ce qui concerne le garage Renault, en effet nous ne savons pas de quoi notre avenir sera fait. Nous savions que notre avenir là-bas serait temporaire, nous aimerions y rester mais nous attendons les conclusions du projet de Réinventer Paris II. »

Martine COHEN : « Si vous êtes délogés du Square, sachez qu'il y a beaucoup de locaux vacants en rez-de-chaussée dans le 11^e et cela serait une bonne chose que vous restiez dans l'arrondissement. Adressez vous à la Mairie du 11ème et à la SEMAEST en particulier. »

Vendredi, intervention de Valentine :

« Vendredi est une start-up sociale d'intérêt général qui développe le concept de travail partager entre entreprises et associations.

Nous avons pour mission de permettre à tous les collaborateurs d'entreprise de s'engager sur des missions à impact social.

Depuis deux ans, nous avons travaillé sur plus de 130 stages en entreprise. Accueillir des stagiaires chez Vendredi, c'est permettre à des jeunes en stage en entreprise de se consacrer un jour par semaine à une mission d'intérêt général pour une association en lien avec leurs talents et leurs passions.

Grâce aux heures partagées, nous avons dépassé les 15 000 heures d'engagement au service de projets à impact social. Parmi nos partenaires, nous avons : Mazars, Air Liquide, L'Oréal, Carrefour, Saint-Gobain, Club Med, Ruinart. Nous travaillons avec des associations de tous les domaines et de toutes tailles : La Croix Rouge, Emmaüs Défis, Biocycle, la Cravate Solidaire.

Nous déclinons à présent notre concept pour des salariés en proposant divers formats d'engagement adaptés aux contraintes managériales.

Le concept de stage partagé intéresse les sociétés à plusieurs titres au regard de leurs enjeux RH :

- Il répond à leurs enjeux d'attractivité des profils engagés, curieux et rapidement opérationnels pour les missions qu'ils vont leur confier en entreprise.
- Il est aligné avec leur souhait d'attirer des stagiaires et de développer leurs compétences dans une logique de formation, tout en répondant à la quête de sens des jeunes talents.

Contact : 06 34 20 09 95 »

Quatorze, intervention de Maité

« Créée en 2007, l'association Quatorze a pour ambition de promouvoir, expérimenter et transmettre une approche de l'architecture sociale et solidaire, une approche de la ville agile et résiliente. L'association mène des projets de conception et de construction qui allient les trois piliers du Développement Durable :

- Le pilier social par leur dimension inclusive et participative,
- Le pilier environnemental par l'approche énergétique, le choix des matériaux,
- Et le pilier de mise en œuvre économique par l'attention portée au montage financier.

Les chantiers que l'association coordonne sont ouverts et festifs, les moments informatifs sont ludiques et appropriables. De la pièce d'architecture à la ville, la question pédagogique est au cœur des projets de l'association et s'inscrit dans l'un ou plusieurs des champs suivants :

- La fabrication des savoirs : Quatorze met en place des projets de formations.
- La fabrication politique : Quatorze expérimente la collaboration entre acteurs, les changements de regards et de représentation afin de révéler le potentiel du faire ensemble
- La fabrication matérielle : Quatorze expérimente la construction partagée, en menant des projets d'aménagement d'espaces communs, de l'échelle du mobilier à celle de la ville.

Le projet « In My Backyard », à l'initiative de l'association, s'inscrit dans le virage citoyen d'accueil des personnes mal-logées chez les particuliers. IMBY contribue à ce mouvement avec un nouveau concept : l'hospitalité constructive. Le principe est simple : un propriétaire volontaire propose son jardin pour que l'association Quatorze y monte en quelques jours et grâce à un chantier participatif, une Tiny House écologique de moins de 20m². La Tiny House permet au propriétaire d'accueillir deux personnes tout en préservant l'intimité de chacun.

Le dispositif IMBY permet la création d'un pont vers la société dès que les personnes en situation d'exclusion intègrent le dispositif. La démarche participe ainsi à casser la logique spatiale qui nourrit l'exclusion en périphérie des villes. Mais plus encore, il permet un tremplin culturel et social pour les personnes accueillies.

Ce moment de tremplin est soutenu par un suivi social assuré par une association partenaire spécialisée, le programme ELAN du SAMU social de Paris. Par suivi social est entendu :

- Un accompagnement psychologique des personnes accueillies,
- Un accompagnement à l'ouverture des droits et à la santé,
- Un accompagnement vers l'emploi et un logement pérenne.

Contact : contact@quatorze.cc »

Questions de la salle :

« - Pourquoi vous appelez vous Quatorze ? - Nous avons quatorze phalanges dans la main et quatorze os dans le crâne. Finalement quatorze c'est le nombre qui lie le bras et l'esprit.

- Vous n'intervenez que sur Paris ? - Nous agissons dans les bidonvilles dans toute la France notamment à Metz. Nous venons de Montreuil ou nous avons beaucoup de projets.

- Votre projet est un formidable projet dans une période où nous sommes dans un avenir où il y a un déni de solidarité. Votre projet mériterait d'être dupliqué dans tout l'Hexagone et je serai ravi de pouvoir y contribuer. - Nous essayons en effet de nous développer en France et en Île-de-France, nous sommes soutenus par la Région Île-de-France et nous tentons également de nous implanter en Europe en partenariat avec d'autres acteurs.

- Avez-vous des projets dans le 11^{ème} ? - À ma connaissance nous n'avons pas de projets dans l'arrondissement. Nous travaillons beaucoup à Montreuil et proposons des chantiers participatifs.

4. Présentation d'une méthode et d'un outil d'urbanisme participatif pour aménager le boulevard Richard Lenoir

Intervention André FEIGELES, référent commission urbanisme

« La commission s'est réunie à plusieurs reprises et a abordé plusieurs chantiers comme par exemple le règlement des terrasses et l'audit qui a été réalisé à ce sujet. Quelles en sont les conclusions ?

Nous souhaiterions aussi aborder avec vous la mise en place d'un outil d'urbanisme collaboratif c'est-à-dire un outil qui intègre les habitants dans les projets d'urbanisme, élaboré par Alain Renk, architecte urbaniste de l'association « 7 milliards d'urbanistes » (<http://7billion-urbanists.org>), et qui va nous le présenter :

- Nous défendons le fait que professionnels de l'urbanisme et la population ne s'opposent pas et qu'au contraire nous devons les faire travailler ensemble.

Nous pensons que dans l'idéal, une transformation urbaine partagée se fait avec tous les acteurs de la société. Travailler tous ensemble renforce la démocratie. Comment cet objectif ambitieux se formalise dans notre association ? À travers une méthode et des outils et des médiateurs qui habitent le futur quartier en allant au devant des habitants. Tout le monde peut devenir contributeur de l'avenir de son quartier.

L'association est partenaire de l'ONU. Nous travaillons à l'échelle mondiale. Nous partageons nos outils en *open source* à disposition de tous ceux qui veulent s'en servir et contribuer à l'avenir de leur ville. »

André FEIGELES : - Nous pourrions nous emparer de cet outil pour repenser le boulevard Richard Lenoir qui à mon sens manque de vie et pourrait être reconfiguré. De nouvelles activités pourraient avoir lieu sur des structures modulables. »

Questions de la salle :

« - L'outil pourrait servir d'enquête préalable qui remplacerait les questionnaires distribués aux habitants. Et si cela était le cas comment est ce que vous intervenez ? Plus spécifiquement à propos du boulevard Richard Lenoir, est-ce qu'il est envisageable d'utiliser ce genre d'outil ? Cette association 7 milliard d'urbanistes intervient bénévolement ?

- Nous essayons de compléter les professionnels en étant dans le dialogue et la convivialité. Nous ne remplaçons pas les enquêtes publiques. Nous intervenons en amont pour renforcer la programmation pour voir si le projet n'aura pas omis des axes de développement. Nous étions soutenus par l'Union Européenne et nous ne travaillons pas bénévolement. Dans nos contrats nous remettons nos études en ligne. »

5. Questions des habitants

« - Qu'en-il de l'entourage des arbres sur le boulevard Richard Lenoir ? Il devrait être fait d'une semaine à l'autre. Il y a une véritable carence.

- Coté marché Popincourt, les pieds d'arbres devaient être réparés. Mais quand est-ce que cela sera fait ? Beaucoup de personnes font des chutes durant le marché.

- Les arbres abattus ne sont pas remplacés, cela serait bien que ça soit le cas.

- Le quartier est très sale, le mobilier urbain se dégrade, les mégots pourrissent nos rues et la situation ne semble pas s'améliorer. Nous allons faire des pétitions car ce n'est plus admissible. Les tags, les scooters, les gravats ne sont plus admissibles.

Intervention de Marie-Josée OZENNE, référente de la commission propreté : « Nous avons réuni tous les référents des commissions Propreté des conseils de quartier l'arrondissement et nous allons réaliser un document regroupant tous les problèmes. Ce travail commun sera fait mais nous on n'en peut plus. Mme HIDALGO a fait du travail, nous nous retrouverons le 14 mars, je suis pour beaucoup de choses mais je suis aussi pour la propreté et la sécurité. »

Intervention de Patrick BLOCHE : « Vos questions précises méritent des réponses précises et les élus en charge de ces questions ne sont pas présents ce soir. Nous allons donc prendre note de vos questions et leur transmettre.

Le problème des arbres est structurel. Le canal sous le boulevard ne permet pas de planter des arbres s'enfonçant vers le bas. Leur caractéristique est qu'ils ont des racines qui remontent et peuvent en effet générer des chutes.

Nous abattons les arbres parce qu'ils sont malades et tout arbre abattu à Paris est replanté.

Sur la propreté, un petit-déjeuner avec les différents ateliers propreté de la Ville (DPE) est organisé avec la commission « propreté » de chaque CQ : pour celle du conseil de quartier RSA, ce petit-déjeuner aura lieu le 8 mars.

Une réunion de l'ensemble des commissions propreté des CQ aura lieu le 14 mars concernant le Plan Propreté.

Par ailleurs, **des « équipes transverses »**, pilotées par la Direction de la Propreté et de l'Eau de Paris et réunissant également des agents de la DVD (voirie et déplacements), de la DEVE (espaces verts et environnement) et de la DPSP (prévention, sécurité et protection), sont chargées depuis novembre dernier de traiter l'ensemble des sujets identifiés sur l'espace public (propreté, incivilités, voirie, signalétique, pieds d'arbres, etc. et également les personnes à la rue). Ces équipes déambulent dans chaque quartier une fois par semaine. Cette nouvelle modalité de gestion de l'espace public poursuit trois objectifs :

- accroître l'efficacité des actions des services de la Ville, en jouant sur la transversalité et la circulation de l'information,
- accroître la visibilité des équipes intervenant sur l'espace public,
- et accroître la responsabilisation des équipes de terrain.

De nouveaux outils sont également mis en place pour cette gestion au quotidien de l'espace public :

- L'utilisation de l'application « Dans Ma Rue » sera systématisée pour les signalements et le suivi des traitements. Chaque atelier ou secteur a ainsi été doté d'un smartphone.
- Les encadrants de proximité composant cette équipe portent une chasuble orange siglée par quartier pour améliorer leur identification par les Parisiens. »